

ARTICLE DE LA BASE DE CONNAISSANCES

Comment ajouter RSS Reader à Microsoft Teams



Clause d'exclusion de responsabilité

Aux fins du présent Avis de non-responsabilité :

- La **Société** (désignée par « la Société », « Nous » ou « Notre » dans le présent Avis de non-responsabilité) désigne Vitextra SIA, Matīsa iela 61-25, Rīga, LV-1009, Latvia.
- Le **Document** désigne l'article de la base de connaissances.
- **Vous** désigne la personne physique qui accède au Document, ou la société ou autre entité juridique pour le compte de laquelle cette personne accède au Document ou l'utilise, selon le cas.
- Le **Site web** désigne Vitextra, accessible à l'adresse <https://vitextra.com>

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le Document sont fournies à titre purement informatif et général.

La Société décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions dans le contenu du Document.

En aucun cas la Société ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux, directs, indirects, consécutifs ou accessoires, ni de quelque dommage que ce soit, que ce soit dans le cadre d'une action contractuelle, d'une action en négligence ou d'une autre action délictuelle, résultant de l'utilisation du contenu du Document ou en lien avec celle-ci. La Société se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier le contenu du Document à tout moment et sans préavis.

Avis de non-responsabilité relatif aux erreurs et omissions

Les informations fournies dans le Document sont destinées uniquement à une orientation générale sur des sujets d'intérêt. Par conséquent, des erreurs peuvent survenir, même si la Société prend toutes les précautions pour que le contenu du Document soit à jour et exact. En outre, compte tenu de l'évolution des lois, règles et réglementations, les informations contenues dans le Document peuvent comporter des retards, des omissions ou des inexactitudes.

La Société n'est responsable ni des erreurs ou omissions, ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations.

Avis de non-responsabilité relatif à l'usage équitable

La Société peut utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur que le titulaire des droits n'a pas expressément autorisés. La Société met ces contenus à disposition à des fins de critique, de commentaire, de reportage d'actualité, d'enseignement, d'étude ou de recherche.

La Société estime que cela constitue un « usage équitable » (« fair use ») de ces contenus protégés par le droit d'auteur, au sens de la Section 107 de la loi américaine sur le droit d'auteur (United States Copyright Act).

Si Vous souhaitez utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur issus du Document pour Vos propres besoins, au-delà de l'usage équitable, Vous devez obtenir l'autorisation du titulaire des droits d'auteur.

Avis de non-responsabilité « Utilisation à Vos propres risques »

Toutes les informations du Document sont fournies « en l'état », sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

La Société ne sera responsable ni envers Vous ni envers quiconque de toute décision prise ou de toute action entreprise sur la base des informations fournies dans le Document, ni de tout dommage consécutif, spécial ou similaire, même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Nous contacter

Si Vous avez des questions concernant le présent Avis de non-responsabilité, Vous pouvez Nous contacter par e-mail : support@vitextra.com.

Table des matières

Introduction	4
Prérequis	4
Étape 1. Rendre l'application disponible dans Teams	4
Étape 2. Ajouter RSS Reader comme onglet de canal	5
Étape 3. Ajouter RSS Reader comme application personnelle	6
Étape 4. Enregistrer la configuration pour l'application personnelle	7
Si les flux n'apparaissent pas dans Teams	8
Thème et mobile	8
Conditions	9

Introduction

De nombreuses équipes suivent les actualités de leur secteur dans Microsoft Teams plutôt que sur l'intranet. [RSS Reader](#) est livré sous forme d'application Teams ; les mêmes flux agrégés peuvent donc vivre là où l'équipe travaille : comme **onglet dans un canal** – le mur d'actualités d'une équipe de projet avec ses propres sources – ou comme **application personnelle** dans la barre de gauche, avec une seule configuration pour tous les membres de l'organisation.

Cet article couvre les trois étapes : rendre l'application disponible dans Teams, l'ajouter comme onglet de canal ou comme application personnelle, et enregistrer la configuration que l'application personnelle utilise. Il suppose que le package RSS Reader a déjà été déployé dans le **catalogue d'applications** de votre locataire (voir [KB10035. Comment installer un produit Vitextra dans SharePoint Online](#)).

Remarque

RSS Reader dans Teams est le même composant WebPart SharePoint Framework que celui qui s'exécute sur les pages SharePoint. Il ne nécessite aucune autorisation d'API, et une seule licence par locataire couvre aussi bien SharePoint que Teams.

Prérequis

- Pour publier l'application dans Teams, vous devez gérer le catalogue d'applications SharePoint – généralement le rôle **Administrateur SharePoint**.
- Pour ajouter l'application publiée comme application personnelle, aucune autorisation particulière n'est nécessaire, pour autant que votre administrateur Teams autorise les applications personnalisées conçues pour votre organisation.
- Pour ajouter un onglet de canal, vous devez être membre de l'équipe ; les propriétaires de l'équipe peuvent restreindre qui a le droit d'ajouter des onglets.
- Pour enregistrer la configuration par défaut de l'application personnelle, vous devez pouvoir modifier une page SharePoint contenant le composant WebPart.

Étape 1. Rendre l'application disponible dans Teams

- 1 Ouvrez le [Centre d'administration Microsoft 365](#), accédez au **Centre d'administration SharePoint**, sélectionnez **Autres fonctionnalités** et cliquez sur **Ouvrir** sous **Applications**.
- 2 Sur la page **Gérer les applications**, sélectionnez le package **Vitextra RSS Reader** et cliquez sur **Ajouter à Teams**. (Dans la bibliothèque classique **Applications pour SharePoint**, la même commande s'appelle **Synchroniser avec Teams** (Sync to Teams))

dans l'onglet **FICHIERS** du ruban.)

L'application est publiée dans le magasin d'applications Teams de votre organisation sous le nom **RSS** (*Vitextra RSS Reader*). Elle reste liée au package SharePoint : une nouvelle version installée dans le catalogue d'applications est également utilisée dans Teams ; voir [KB10050. Comment mettre à jour une solution Vitextra SPFx dans SharePoint Online](#).

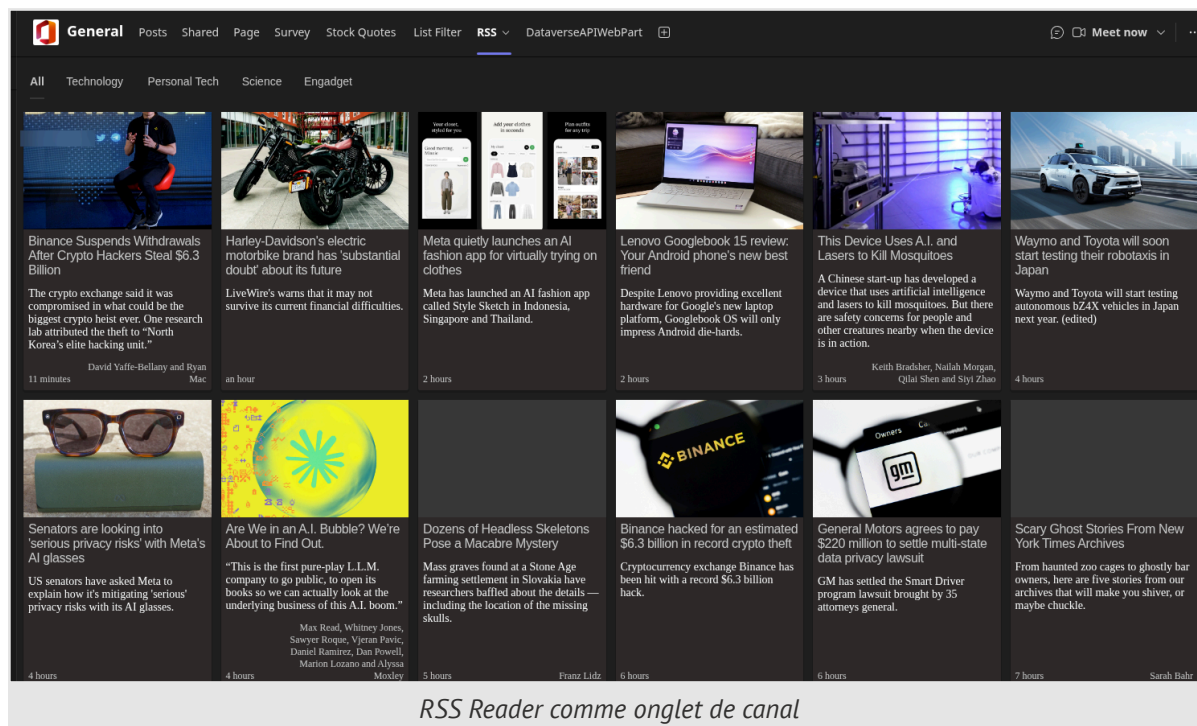
Remarque

Un administrateur Teams peut également charger manuellement le package de l'application Teams dans le Centre d'administration Teams, sous **Applications Teams** → **Gérer les applications** → **Charger une nouvelle application**. Le package est le fichier **TeamsSPFxApp.zip** fourni avec le produit. **Ajouter à Teams** est la voie la plus simple et celle que nous recommandons.

Étape 2. Ajouter RSS Reader comme onglet de canal

Un onglet de canal possède ses **propres** sources et paramètres, indépendants des autres canaux et de l'application personnelle – le bon choix pour une équipe qui suit un ensemble précis de flux.

- 1 Ouvrez l'équipe et le canal, puis cliquez sur **+** dans la barre d'onglets.
- 2 Recherchez **RSS** dans la liste des applications (utilisez la zone de recherche) et sélectionnez-le.
- 3 Cliquez sur **Ajouter** (ou **Enregistrer**). L'onglet s'ouvre avec le volet de propriétés du composant WebPart.
- 4 Dans le groupe **Flux d'actualités**, cliquez sur **Configurer** et saisissez les flux de l'équipe ; définissez la mise en page et les autres options dans les groupes **Apparence** et **Comportement** ; fermez le volet de propriétés. Les options sont les mêmes que sur une page SharePoint et sont décrites dans [KB10367. Comment ajouter et configurer le composant WebPart RSS Reader](#).



Un propriétaire de l'équipe peut modifier les paramètres ultérieurement avec **Paramètres** dans le menu de l'onglet. Les sources de l'onglet sont stockées avec l'onglet ; elles ne sont pas affectées par **Enregistrer les paramètres** (voir l'étape 4).

Étape 3. Ajouter RSS Reader comme application personnelle

- 1 Dans Microsoft Teams, cliquez sur **Applications** dans la barre de gauche.
- 2 Sélectionnez **Conçues pour votre organisation** (Built for your org) — c'est là qu'apparaissent les applications publiées depuis votre propre catalogue d'applications.
- 3 Recherchez la vignette **RSS** publiée par Vitextra et ouvrez-la.
- 4 Cliquez sur **Ajouter** (et non sur *Ajouter à une équipe*).

L'application apparaît dans la barre de gauche et affiche les flux configurés par l'administrateur (étape 4). L'application personnelle n'a pas de volet de propriétés : les utilisateurs lisent, changent de source, filtrent et recherchent, mais ne peuvent pas modifier les flux.

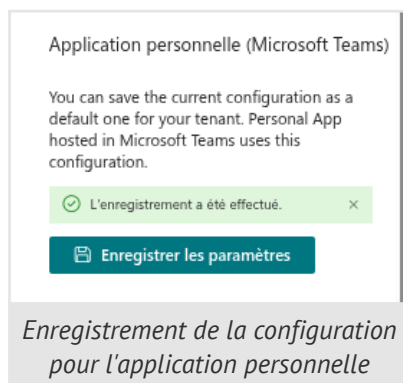
Conseil

Ajouter l'application de cette façon ne l'épingle que pour la personne qui a cliqué sur **Ajouter**. Pour placer RSS Reader dans la barre de gauche de tout le monde, ou d'un groupe d'utilisateurs, un administrateur Teams l'ajoute à une **stratégie de configuration des applications** dans le Centre d'administration Teams (**Applications Teams → Stratégies de configuration → Applications épinglées**).

Étape 4. Enregistrer la configuration pour l'application personnelle

L'application personnelle lit une **configuration par défaut** qu'un administrateur enregistre une seule fois pour le locataire. Tant qu'elle n'est pas enregistrée, l'application personnelle affiche les flux d'exemple du composant WebPart.

- 1 Ouvrez en mode édition n'importe quelle page SharePoint contenant un composant WebPart RSS Reader (ou ajoutez le composant WebPart à une page de test), et configurez-le exactement comme l'application personnelle doit apparaître : les flux, leurs noms et leur ordre, la mise en page, les commutateurs, l'ordre de tri et l'actualisation.
- 2 Ouvrez le volet de propriétés, développez le groupe **Application personnelle** (Microsoft Teams) et cliquez sur **Enregistrer les paramètres**.
- 3 Attendez le message *L'enregistrement a été effectué*.



Ce qui est enregistré : les sources, la mise en page, la valeur **Éléments affichés**, les commutateurs **Image**, **Filtres**, **Catégorie** et **Search box**, l'ordre de tri et les paramètres d'actualisation automatique — tout sauf le titre du composant WebPart. La configuration est stockée par le service Vitextra pour votre locataire et votre produit ; elle ne dépend donc pas de la page que vous avez utilisée pour l'enregistrer, et vous pouvez ensuite retirer le composant WebPart de la page de test. Un nouvel enregistrement remplace la configuration précédente, et l'application personnelle

prend en compte la modification à la prochaine ouverture par un utilisateur.

Avertissement

Enregistrer les paramètres n'affecte que l'application personnelle. Les onglets de canal conservent leurs propres sources, et les pages SharePoint ne sont jamais modifiées par cette action. Inversement, modifier le composant WebPart sur une page ne change pas l'application personnelle tant que vous ne cliquez pas de nouveau sur **Enregistrer les paramètres**.

Si les flux n'apparaissent pas dans Teams

- **L'application est absente de Conçues pour votre organisation** — le package n'a pas été ajouté à Teams (étape 1), ou votre administrateur Teams bloque les applications personnalisées. Vérifiez **Applications Teams** → **Gérer les applications** dans le Centre d'administration Teams : l'application *RSS* doit être présente et autorisée.
- **L'application personnelle affiche les flux d'exemple** — aucune configuration n'a encore été enregistrée ; effectuez l'étape 4.
- **L'application personnelle affiche d'anciens flux après que vous avez modifié la page** — vous n'avez pas cliqué sur **Enregistrer les paramètres** après la modification ; l'application personnelle ne lit pas la page.
- **Un onglet de canal est vide** — ouvrez **Paramètres** dans le menu de l'onglet et vérifiez qu'au moins une source est configurée dans **Sources**.
- *Désolé, nous avons rencontré un problème...* — le client Teams n'a pas pu joindre le service de flux Vitextra ; assurez-vous que vitextra.com est accessible depuis le réseau des utilisateurs (voir [KB10373. Pourquoi mon flux RSS ne se charge-t-il pas ? Dépannage de RSS Reader](#)).
- **Le message de licence à la place des éléments** — l'évaluation est terminée ou aucune licence n'est attribuée au locataire ; voir [KB10365. Pourquoi un composant WebPart Vitextra affiche-t-il « Nous espérons que vous avez apprécié votre version d'évaluation gratuite » ? Messages de licence et solutions](#).

Thème et mobile

RSS Reader suit les thèmes clair et sombre du client Teams, et la mise en page s'adapte à la largeur de l'onglet : la mise en page Cartes affiche moins de colonnes dans une fenêtre étroite et une seule colonne dans l'application mobile Teams. Les articles s'ouvrent dans le navigateur de l'appareil.

Conditions

Catalogue d'applications

Le catalogue d'applications est un site SharePoint spécial qui stocke les applications pour SharePoint, Teams et d'autres services Microsoft 365. Les administrateurs généraux ou SharePoint peuvent charger et gérer des applications provenant de la place de marché AppSource, des applications développées sur mesure ou des applications tierces destinées à l'usage interne de l'organisation. Un locataire ne peut contenir qu'un seul catalogue d'applications au niveau du locataire ; des catalogues d'applications de collection de sites peuvent être ajoutés pour des collections de sites individuelles.